

AUTORISATION UNIQUE DE VISITE A DOMICILE

Nom de la société :

.....

N° et date de déclaration :

.....

Numéro de conteneur :

.....

Lieu autorisé de visite (si demandée par les services) :

.....

I - Avis de contrôle physique émis par le SIVAP :

Contrôle physique

Pas de contrôle physique

<p>Si visite, la vérification portera sur :</p> <ul style="list-style-type: none">- la totalité des marchandises déclarées ⁽¹⁾- les colis suivants ⁽¹⁾ :...............	<p>Si visite, le dépotage du conteneur :</p> <ul style="list-style-type: none">- est autorisé en l'absence du service ⁽¹⁾- n'est pas autorisé ⁽¹⁾
---	--

(1) rayer la mention inutile

Nom, grade et signature de l'agent de visite

II - Avis de contrôle physique émis par la douane :

Contrôle physique

Pas de contrôle physique

<p>Si visite, la vérification portera sur :</p> <ul style="list-style-type: none">- la totalité des marchandises déclarées ⁽¹⁾- les colis suivants ⁽¹⁾ :...............	<p>Si visite, le dépotage du conteneur :</p> <ul style="list-style-type: none">- est autorisé en l'absence du service ⁽¹⁾- n'est pas autorisé ⁽¹⁾
---	--

(1) rayer la mention inutile

Nota bene : Tous les bons à enlever concernant les marchandises non soumises à visite doivent être présentés avec le bon de sortie du dock pour retirer les colis ou les conteneurs sous douane.

La présente autorisation est accordée nonobstant les dispositions des articles 196 et 205 du code des douanes de Nouvelle- Calédonie (contrôle a posteriori).

Nom, grade et signature de l'agent de visite

III - Avis de mise à disposition de la marchandise

A retourner par fax au 26.53.19 (douane) et 25.11.12 (sivap)

M., représentant la société, vous informe que la marchandise reprise ci-dessus est disponible pour la visite à compter du (jour/heure)..... à l'adresse suivante :

.....

Signature et cachet de la société